

Tissus et Nouveautés

TISSUES & DRY GOODS

Revue Mensuelle

Publiée par La Compagnie de Publications des Marchands Détaillants du Canada, Limitée, 80 rue St Denis, Montréal, Téléphone : Est 1185, Boîte de Poste 917. Abonnement : dans tout le Canada et aux Etats-Unis \$1 00, strictement payable d'avance ; France et Union Postale, 7.50 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé à moins d'avis contraire donné au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit, adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications simplement comme suit : **TISSUS ET NOUVEAUTÉS, MONTRÉAL, Can.**
Représentant spécial pour la province d'Ontario : **J. S. Robertson Co., 152 rue Bay, Toronto.**

Vol. XIV

MONTRÉAL, MARS 1912

No 3

LE BANQUET DES MARCHANDS DE NOUVEAUTÉS

La section des Marchands de Nouveautés, de l'Association des Marchands Détaillants, donnait son deuxième banquet annuel, le 21 mars courant, au Club Canadien. Un grand nombre de membres avaient répondu à l'appel, ainsi que plusieurs représentants des différentes sections commerciales de l'Association. Plus de cinquante convives s'étaient réunis sous la présidence de M. J.-O. Gareau.

Il sied de dire que le commerce de Montréal était dignement représenté : les marchands de nouveautés canadiens-français les plus avantageusement connus avaient tenu à faire de cette petite réunion, un succès, et ils y ont certes bien réussi. La Chambre de Commerce de Montréal était représentée par son vice-président, M. A. Fortier. La Chambre de Commerce française, par M. Obalski, M. F.-C. Larivière représentait l'Association des Marchands de feronnerie ; M. Georges Lebel, les marchands de bois ; M. J.-A. Jacob, l'Union du Commerce ; M. A. Lamiel, le Bureau provincial des détaillants, et M. J.-G. Watson, le Bureau fédéral ; M. Thomas Dussault, les marchands de chaussures ; M. N. Beaudry, les bijoutiers, et M. J.-A. Labonté, la succursale de Montréal des Marchands Détaillants.

Après un copieux repas, qui fut souvent entre-coupé de bonnes réparties de part et d'autre, M. le président Gareau fit part des lettres d'excuses reçues de Son Honneur le maire Lavallée, de l'hon. juge Gervais, de M. A. Chaput, président de la Chambre de Commerce, de M. Révol, président de la Chambre de Commerce française, de M. Falardeau, président de l'Association des Détaillants de la province de Québec, de M. Martin, président des marchands en gros, et de M. Deslauriers, président de la section des marchands de chaussures.

M. Gareau, président, proposa la santé de l'Association. Il dit le vif plaisir qu'il éprouvait à voir si nombreuses les personnes qui avaient bien voulu se rendre à l'invitation de l'Association. Il se déclare surtout très heureux de voir certains détaillants qui n'ont pas l'habitude de venir à ces réunions être présents ce soir-là, et il espère que désormais ils ne manqueront pas de se réunir à ceux qui sont si contents et si honorés de les voir avec eux.

M. Gareau retraça les différentes phases du commerce dans les différents pays du monde. Il insista sur les sacrifices de tous temps s'étant imposés l'Angleterre pour avoir des colonies afin d'étendre et de développer son commerce, ce même commerce qui devait la placer à la tête des nations. Il montra que ce qui faisait la force des Etats-Unis n'était autre chose que son prodigieux commerce. M. Gareau termina en disant qu'il souhaitait que le commerce fasse aussi la grandeur et la prospérité du Canada.

M. A. Fortier, représentant la Chambre de Commerce,

dont il est vice-président, prit ensuite la parole. Il présenta d'abord les excuses du président qui, par des circonstances exceptionnelles, avait été empêché de venir. Il félicita le président, M. Gareau, d'avoir su réunir à ce banquet les représentants de presque toutes les branches commerciales de Montréal, et fit ensuite les éloges de ces commerçants qui, partis du bas de l'échelle, avaient pu, par leur travail, se créer des positions des plus enviables.

M. Fortier appuya sur la nécessité de faire instruire les enfants : leur faire donner des notions commerciales assez étendues pour qu'ils puissent mener à bien leurs entreprises futures. M. Fortier fit remarquer que, quelles que soient les opinions politiques que l'on possède, on devait être reconnaissant au Gouvernement Gouin de tout ce qu'il avait fait pour le développement de l'instruction et par conséquent pour le bien public.

M. Fortier termina en disant que les commerçants canadiens-français devraient se réunir au moins une fois par mois et là toutes les branches de commerce pourraient exposer leurs requêtes et voir les démarches à entreprendre pour sauvegarder leurs intérêts.

M. Obalski, représentant la Chambre de Commerce française, se leva ensuite pour remercier l'Association d'avoir bien voulu inviter cette autre association qui s'intéresse tant à toutes les choses canadiennes, et qui tout en comprenant certains membres non commerçants suit de si près toutes choses commerciales en ce pays du Canada. M. Obalski fit remarquer que la Chambre de Commerce française, quoique représentant un tout petit groupe, ne faisait pas bande à part et s'associait toujours de cœur et d'action dans tout ce qui peut contribuer au développement du commerce et à la prospérité du pays.

M. Obalski dit qu'il regrettait vivement que M. Révol, président de la Chambre de Commerce française n'ait pu se rendre à l'invitation de l'Association des marchands détaillants, mais promit de faire part à la Chambre de la cordialité qu'on lui avait témoignée et les marques d'amitié et de sympathie dont il avait été l'objet des commerçants canadiens à cette belle réunion.

M. Boivin, ex-président de l'Association provinciale des marchands détaillants, proposa ensuite la santé des invités. Il parla de l'appui de la Chambre de Commerce de Montréal, qui se montre toujours prête à rendre service à l'Association et qui avait envoyé à ce banquet pour la représenter, son vice-président, M. A. Fortier. Il fit part de la sympathie que témoignaient les marchands détaillants à la Chambre de Commerce française, qui représente à Montréal les intérêts de cette ancienne patrie, la France, que les Canadiens-français ont toujours aimée et aimeront toujours. M. Boivin eut